TALENZ
MGA

ASSOCIATION UNION REG SCOP GRAND EST

5 rue Morey
54000 NANCY

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025

ETATS FINANCIERS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN

Bilan actif

	Brut	Amortissemen Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solu				
informatiques, droits et valeurs similaires	*812*	*812*		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	*163 111*	*138 772*	*24 339*	*35 626*
Immobilisations financières				
Participations	*46 820*		*46 820*	*46 820*
Créances rattachées aux participations	*50 634*		*50 634*	*612*
Autres titres immobilisés	*240 965*		*240 965*	*240 965*
Autres immobilisations financières	*1 430 240*		*1 430 240*	*1 170 240*
Total II	**1 932 582**	**139 583**	**1 792 998**	**1 494 264**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	*38 068*		*38 068*	*57 769*
Autres créances	*430 060*		*430 060*	*455 214*
Charges constatées d'avance	*25 355*		*25 355*	*21 813*
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	*492 519*		*492 519*	*350 245*
Total III	**986 002**		**986 002**	**885 042**
TOTAL GENERAL (I+I+III+IV+V+VI)	**2 918 584**	**139 583**	**2 779 001**	**2 379 305**

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

Bilan passif

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	*3 049*	*3 049*
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité	*280 900*	*280 900*
Report à nouveau	230 862	179 426
Excédent ou déficit de l'exercice	**49 326**	**51 437**
Situation nette (sous-total)	**564 137**	**514 811**
Total I	**564 137**	**514 811**
AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	210 000	210 000
Total III	**210 000**	**210 000**
PROVISIONS		
Provisions pour charges	1 515 400	1 250 600
Total IV	**1 515 400**	**1 250 600**
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 712	25 292
Dettes fiscales et sociales	193 656	197 559
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 047
Autres dettes	129 966	91 866
Produits constatés d'avance	130 130	78 130
Total V	**489 464**	**403 894**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**2 779 001**	**2 379 305**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	489 464
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

ETATS FINANCIERS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	76 088	17,25	68 864	15,60
Ventes de biens et de services	**30 042**		**32 538**	
Ventes de biens				
Ventes de prestations services	30 042	6,81	32 538	7,37
Produits de tiers financeurs	**1 060 260**		**922 700**	
Concours publics et subventions d'exploitation	334 847	75,93	340 000	77,03
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Contributions financières	725 412	164,50	582 700	132,01
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges			20 750	4,70
Utilisation des fonds dédiés				
Autres produits	19 735	4,48	23 197	5,26
Total I	**1 186 125**	**268,98**	**1 068 049**	**241,97**
CHARGESD'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes	271 631	61,60	292 844	66,34
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	17 784	4,03	16 009	3,63
Salaires et traitements	386 875	87,73	363 175	82,28
Charges sociales	200 290	45,42	190 884	43,24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 624	3,32	12 738	2,89
Dotations aux provisions	264 800	60,05	154 900	35,09
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 142	0,26	61	0,01
Total II	**1 157 146**	**262,40**	**1 030 610**	**233,49**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**28 979**	**6,57**	**37 439**	**8,48**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	4 785	1,09	5 344	1,21
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilées	14 485	3,28	12 469	2,82
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement				
Total III	**19 270**	**4,37**	**17 813**	**4,04**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assililées				
Différences négatives de change				
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement				
Total IV				
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**19 270**	**4,37**	**17 813**	**4,04**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**48 250**	**10,94**	**55 252**	**12,52**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises provisions, dép., et transferts de charge				
Total V				

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion			1 250	0,28
Sur opérations en capital				
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total VI			**1 250**	**0,28**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			**-1 250**	**-0,28**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-1 076	-0,24	2 565	0,58
Total des produits (I + III + V)	**1 205 395**	**273,35**	**1 085 861**	**246,00**
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	**1 156 070**	**262,16**	**1 034 425**	**234,35**
EXCEDENT OU DEFICIT	**49 326**	**11,19**	**51 437**	**11,65**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL				

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

UNION REGIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES OUVRIERES DE PRODUCTION DE LA REGION GRAND EST

Association loi 1901
5 rue Morey
54000 NANCY
Registre National des Associations W543000267
333 719 474

FIBA SAS – SIEGE SOCIAL
7 avenue de l'Europe - Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 60034 - 67013 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 18 59 59 - Email : strasbourg@groupe-fiba.fr
RCS Strasbourg 698 501 442 00090
Société par Actions Simplifiée au capital de 612 500 € - NAF 6920 Z - N° TVA intr. : FR 49 698501442
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes - Membre de la Cie Régionale de Colmar
www.groupe-fiba.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2025

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNION REGIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES OUVRIERES DE PRODUCTION DE LA REGION GRAND EST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, joints au présent rapport, seront soumis pour arrêté à la prochaine réunion du Conseil d'Administration. A la date du présent rapport, ces comptes n'ont donc pas encore été formellement arrêtés par l'organe compétent.

Sous la condition que les comptes, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, soient arrêtés en l'état par le Conseil d'Administration, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

En cas de modification des comptes annuels par le Conseil d'Administration, la présente opinion deviendra caduque et le présent rapport ne pourra plus être utilisé. Un nouveau rapport devra alors être établi sur les comptes annuels définitivement arrêtés.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels qui expose les modalités et l'impact de la première application des règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 et n°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans ce cadre, nos diligences nous ont conduits, en lien avec les informations données dans l'annexe, à :

- Apprécier le traitement comptable des sommes inscrites en fonds dédiés à la clôture de l'exercice, au regard de la nature et de l'état d'avancement des projets auxquels elles se rapportent ;
- Examiner les modalités de détermination des provisions pour risques et charges à la clôture de l'exercice, au regard de la nature des dossiers concernés, des hypothèses retenues et de l'évaluation des sorties probables de ressources sur la base desdits dossiers ;
- Vérifier le correct enregistrement des contributions financières à la clôture de l'exercice et apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des produits rattachés à ce titre à l'exercice 2025.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels mis à la disposition des Membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels seront arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

  S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Colmar, le 12 octobre 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FIBA SAS



Julien SCHAEGIS

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Colmar

Bilan actif

	Brut	Amortissemen Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solu				
informatiques, droits et valeurs similaires	*812*	*812*		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	*163 111*	*138 772*	*24 339*	*35 626*
Immobilisations financières				
Participations	*46 820*		*46 820*	*46 820*
Créances rattachées aux participations	*50 634*		*50 634*	*612*
Autres titres immobilisés	*240 965*		*240 965*	*240 965*
Autres immobilisations financières	*1 430 240*		*1 430 240*	*1 170 240*
Total II	**1 932 582**	**139 583**	**1 792 998**	**1 494 264**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	*38 068*		*38 068*	*57 769*
Autres créances	*430 060*		*430 060*	*455 214*
Charges constatées d'avance	*25 355*		*25 355*	*21 813*
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	*492 519*		*492 519*	*350 245*
Total III	**986 002**		**986 002**	**885 042**
TOTAL GENERAL (I+I+III+IV+V+VI)	**2 918 584**	**139 583**	**2 779 001**	**2 379 305**

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

FIBA
Commissaires aux Comptes

Bilan passif

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	*3 049*	*3 049*
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité	*280 900*	*280 900*
Report à nouveau	230 862	179 426
Excédent ou déficit de l'exercice	**49 326**	**51 437**
Situation nette (sous-total)	**564 137**	**514 811**
Total I	**564 137**	**514 811**
AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	210 000	210 000
Total III	**210 000**	**210 000**
PROVISIONS		
Provisions pour charges	1 515 400	1 250 600
Total IV	**1 515 400**	**1 250 600**
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 712	25 292
Dettes fiscales et sociales	193 656	197 559
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 047
Autres dettes	129 966	91 866
Produits constatés d'avance	130 130	78 130
Total V	**489 464**	**403 894**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**2 779 001**	**2 379 305**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	489 464
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

FIBA
Commissaires aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	76 088	17,25	68 864	15,60
Ventes de biens et de services	**30 042**		**32 538**	
Ventes de biens				
Ventes de prestations services	30 042	6,81	32 538	7,37
Produits de tiers financeurs	**1 060 260**		**922 700**	
Concours publics et subventions d'exploitation	334 847	75,93	340 000	77,03
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Contributions financières	725 412	164,50	582 700	132,01
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges			20 750	4,70
Utilisation des fonds dédiés				
Autres produits	19 735	4,48	23 197	5,26
Total I	**1 186 125**	**268,98**	**1 068 049**	**241,97**
CHARGESD'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes	271 631	61,60	292 844	66,34
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	17 784	4,03	16 009	3,63
Salaires et traitements	386 875	87,73	363 175	82,28
Charges sociales	200 290	45,42	190 884	43,24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 624	3,32	12 738	2,89
Dotations aux provisions	264 800	60,05	154 900	35,09
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 142	0,26	61	0,01
Total II	**1 157 146**	**262,40**	**1 030 610**	**233,49**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**28 979**	**6,57**	**37 439**	**8,48**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	4 785	1,09	5 344	1,21
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilées	14 485	3,28	12 469	2,82
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement				
Total III	**19 270**	**4,37**	**17 813**	**4,04**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assililées				
Différences négatives de change				
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement				
Total IV				
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**19 270**	**4,37**	**17 813**	**4,04**
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV)	**48 250**	**10,94**	**55 252**	**12,52**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises provisions, dép., et transferts de charge				
Total V				

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion			1 250	0,28
Sur opérations en capital				
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total VI			**1 250**	**0,28**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			**-1 250**	**-0,28**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-1 076	-0,24	2 565	0,58
Total des produits (I + III + V)	**1 205 395**	**273,35**	**1 085 861**	**246,00**
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	**1 156 070**	**262,16**	**1 034 425**	**234,35**
EXCEDENT OU DEFICIT	**49 326**	**11,19**	**51 437**	**11,65**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL				

FIBA
Commissaires aux Comptes

ETATS FINANCIERS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

FIBA
Commissaires aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : UNION REG SCOP GRAND EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 779 001 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 49 326 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Informations diverses relatives à l'association Union Régionale des Scop Grand Est:

L'Union Régionale des SCOP Grand Est a pour objet, en conformité avec les statuts de la Confédération Générale des SCOP et des décisions prises par le Congrés et le Conseil National d'assister ses adhérents dans la poursuite de l'objectif ci-dessous:
"Les Coopératives Ouvrières de Production ont pour idéal la transformation de l'état social actuel et, pour but immédiat, l'amélioration du sort des travailleurs par la Coopération, et la prise en charge par eux de la responsabilité et de la gestion des entreprises"

Les principales missions de l'Union Régionale des Scop Grand Est sont:
- de créer et développer les SCOP et SCIC dans le Grand Est,
- de représenter et de faire connaître les SCOP et SCIC,
- d'accompagner le développement des coopératives adhérentes,
- de favoriser l'intercoopération.

Les moyens d'action de l'Union Régionale des Scop Grand Est comprennent notamment:
- les réunions d'information,
- les sessions de stages de formation et de perfectionnement;
- la participation à l'action et au fonctionnement des organismes spécialisés de la Coopération Ouvrière de Production,
- l'organisation de toutes manifestations propres à assurer la propagation des idées coopératives.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements 2018-06 et 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif en tenant compte de tous les règlements les modifiant à ce jour, dans leur version consolidée.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'association a appliqué pour la première fois le règlement 2018-06 pour la présentation de ses comptes annuels au 31/12/2020.

Changement de méthode comptable:

Pour les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'association a appliqué pour la première fois les règments ANC n°2022-06 et

Règles et méthodes comptables

2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers.
Leur application entraîne principalement une évolution de la présentation du bilan et du compte de résultat, ainsi qu'une nouvelle définition du résultat exceptionnel.
La première application des règlements n'a pas d'incidence significative sur le résultat net ni sur les fonds propres de l'association.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Honoraires des commissaires aux comptes

Montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31/12/2025: 6.435,46€ TTC (au titre de la mission de commissariat aux comptes, de certification et d'examen des comptes individuels).
Le montant de ces mêmes honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31/12/2024 s'élevait à 6.528,80€ TTC.

Engagements de retraite

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:
- Taux d'actualisation: 3,60%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel: faible
- Table de taux de mortalité: INSEE 2024

Le montant de la provision ainsi calculée et constatée est de 85.400€.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Un apport avec droit de reprise de 260.000€ a été effectué à Aficoop au cours de l'exercice.

FIBA
Commissaires aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	812			812
Immobilisations corporelles	161 064	3 338	1 291	163 111
Immobilisations financières	1 458 638	310 021		1 768 659
Total	**1 620 514**	**313 359**	**1 291**	**1 932 582**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	812			812
Immobilisations corporelles	125 439	14 624	1 291	138 772
Immobilisations financières				
Total	**126 250**	**14 624**	**1 291**	**139 583**
ACTIF NET				**1 792 998**

FIBA
Commissaires aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Au 31 décembre 2025, les immobilisations financières sont composées:
- d'apports avec droit de reprise consentis à Aficoop pour 1.430.000€,
- de parts sociales Crédit Coopératif pour 240.965€,
- de titres de participation SCI Maison des SCOP pour 44.820€,
- de tiitres de participation FONCIM pour 2.000€,
- de créances rattachées à des participations pour 50.634€,
- de dépôts et cautionnements pour 240€.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI MAISON DES SCOP DE L'EST 54000 NANCY	83 695	-65 296	49,08	-6 640
FONCIM 54000 NANCY	6 000	-973	33,33	153

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	46 820	46 820	157 798		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

FIBA
Commissaires aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 974 357 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	50 634		50 634
Prêts			
Autres	1 430 240		1 430 240
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	38 068	38 068	
Autres	430 060	430 060	
Charges constatées d'avance	25 355	25 355	
Total	**1 974 357**	**493 484**	**1 480 874**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients FAE	16 052
Fournisseurs ANP	331
Produits à recevoir	5 619
Intérêts courus à recevoir	77
Total	**22 079**

FIBA
Commissaires aux Comptes

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	3 049				3 049
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	280 900				280 900
Report à Nouveau	179 426		51 437		230 862
Excédent ou déficit de l'exercice	51 437	-51 437	49 326		49 326
Situation nette	**514 811**	**-51 437**	**100 762**		**564 137**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	**514 811**	**-51 437**	**100 762**		**564 137**

Provisions

FIBA
Commissaires aux Comptes

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Provisions pour charges					
Pensions et obligations similaires	80 600	4 800			85 400
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Autres provisions	1 170 000	260 000			1 430 000
Total	**1 250 600**	**264 800**			**1 515 400**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		264 800			
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour risques d'un montant de 1.430 K€ est liée aux risques financiers attachés à l'activité économie sociale.

FIBA
Commissaires aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 489 464 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 712	35 712		
Dettes fiscales et sociales	193 656	193 656		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	129 966	129 966		
Produits constatés d'avance	130 130	130 130		
Total	**489 464**	**489 464**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	15 845
Congés payés dus	46 601
Charges sociales à payer	25 548
Taxe apprentissage	305
Formation continue	170
Adesatt	352
Total	**88 821**

FIBA
Commissaires aux Comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées avance	25 355		
Total	**25 355**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés avance	130 130		
Total	**130 130**		

FIBA
Commissaires aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2025	31/12/2024
Autres produits	30 042	32 538
Cotisations	76 088	68 863
TOTAL	**106 130**	**101 401**

Les cotisations sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation comptabilisées au cours de l'exercice clos au 31/12/2025 s'élèvent à 334.847€ et correspondent:
- à des subventions de la Région Grand Est : pour 274 847€
- à une subvention de l'Eurométropole Strasbourg: pour 60.000€

FIBA
Commissaires aux Comptes

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 11 personnes dont 4 apprentis.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3	4	7	7
Employés	1	3	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	**4**	**7**	**11**	**11**

Rémunération des trois plus hauts cadres

Le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Contributions volontaires

Les contributions volontaires ne nature ne constituant pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association Union Régionale des Scop Grand Est, elles m'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation et d'une présentation au pied du compte de résultat.
Les seules contributions volontaires existant dans l'association Union Régionale des Scop Grand Est sont des contributions en travail. Ces dernières correspondent:
- aux temps passés par son Président pour assurer la Présidence, participer à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration,
- aux temps passés par les Administrateurs pour leur participation au Conseil d'Administration.

FIBA
Commissaires aux Comptes

Autres informations

Fonds dédiés

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Sous total							
Contrib. financière	*210 000*						*210 000*
Sous total	**210 000**						**210 000**
TOTAL	**210 000**						**210 000**

Les fonds dédiés au 31 décembre 2025 d'un montant de 210.000€ correspondent aux ressources affectées: au rassemblement des coopérateurs - fête des 5.000 pour 210.000€
A la date de clôture de l'exercice, le rassemblement n'ayant pas encore eu lieu, les fonds dédiés sont maintenus au bilan, les conditions de leur utilisation n'étant pas encore réalisées.

FIBA
Commissaires aux Comptes